



Extract of Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article48>

Vers une politique française de l'égalité, texte du  
rapport issu groupe de travail "mobilités sociales"

# Introduction du rapport

- Ressources - Rapports publics - Vers une politique française de l'égalité, Rapport du groupe de travail "Mobilités sociales" dans le cadre de la  
refondation de la politique d'intégration -

Publication date: vendredi 13 décembre 2013

---

Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'Ecole -

Tous droits réservés

---

**Par une lettre de mission en date du 31 juillet 2013, le ministre de l'Emploi, du travail, de la formation professionnelle et du dialogue social, Michel SAPIN, et la ministre déléguée à la réussite éducative, George PAU-LANGEVIN, ont confié à Fabrice DHUME et Khalid HAMDANI le soin de diriger l'un des cinq groupes de travail interministériels appelés à contribuer à la « refondation de la politique d'intégration ». Ce groupe thématique, intitulé « Mobilités sociales », s'est penché particulièrement sur les enjeux relatifs aux domaines de l'éducation, de la formation, de l'insertion professionnelle, du travail et de l'emploi. Il a réuni une cinquantaine de personnalités qualifiées représentant les administrations publiques, les partenaires sociaux, les publics jeunes et parents d'élèves, des acteurs du monde du travail et de l'école, et des chercheurs.**

Le groupe a travaillé avec un parti-pris conceptuel et méthodologique quant à la thématique des « mobilités sociales », parti-pris qui a eu des incidences pratiques sur notre travail. En effet, nous avons choisi d'entendre, à travers cette appellation, non pas un concept dur devant organiser et définir les travaux du groupe, mais une thématique globale, et de circonstance dans ce dispositif interministériel, susceptible d'articuler les préoccupations et domaines de compétences des ministères concernés. On ne s'étonnera donc pas de ne pas trouver dans les pages qui suivent ni une définition de la mobilité sociale ni une réflexion spécifiquement articulée de cette notion.

Nous sommes partis du postulat que des mobilités au sens large existent dans la société française, quoi qu'on en dise. Aussi ne s'agit-il pas d'occulter par un discours misérabiliste les formes diverses de déplacements, de trajectoires (ascendantes et descendantes, géographiques et sociales, etc.) ou de résistances aux déterminismes et aux assignations, y compris identitaires. Il ne s'agit pas non plus d'aborder les questions avec une quelconque dramatisation, en laissant par exemple entendre, comme cela est souvent le cas, que « l'ascenseur social est bloqué ». Que les inégalités sociales, éducatives, économiques et politiques se renforcent et se durcissent dans bien des domaines est une réalité - même si, d'un autre côté, ces inégalités se transforment et sur certains plans peuvent aussi s'atténuer. Mais le discours sur « l'ascenseur social » relève du mythe [1]. Et ce mythe national, non seulement a fait long feu, mais plus profondément contribue à minimiser l'importance des rapports sociaux (ou des systèmes de domination, de ségrégation et de stratification, si l'on préfère).

La société française est fortement clivée. Les données récentes des études internationales comparatives - telle PISA [2], pour ce qui concerne l'école -, montrent une société - ou en l'occurrence un système scolaire - nettement plus inégalitaire que d'autres. Ces inégalités relèvent de divers grands rapports sociaux - de classe, de sexe, et d'ordre ethno-racial [3], notamment - qui agissent souvent simultanément et de manière croisée. C'est là nous semble-t-il l'objet principal d'une réflexion relative à l'intégration - terme ici entendu au sens sociologique de processus social qui fait qu'une société tient malgré et/ou avec ses clivages. De multiples mouvements et transformations mettent à l'épreuve la capacité d'une société - la société française comme toute autre société - à se renouveler dans ses références pour se recomposer avec ces changements. Les migrations (nationales ou internationales, émigration et immigration) ne sont qu'un des phénomènes qui entrent ici en jeu. Et donc, hormis les singularités des processus migratoires, on aurait tort de focaliser sur cette dimension sans voir qu'elle est souvent équivalente et/ou entretient des liens étroits avec d'autres processus de clivages et d'inégalités.

Plutôt que de nous attacher aux mobilités proprement dites, nous nous sommes concentrés sur les processus qui font aujourd'hui obstacles à une recombinaison collective positive de la société française. C'est-à-dire une dynamique de recombinaison qui sache conférer à tous ses membres de fait une place d'égale légitimité et d'égale dignité, et qui sache produire une identification et un attachement suffisants pour permettre à cette « communauté nationale » de faire face ensemble aux multiples défis auxquels elle est confrontée. Dit autrement : nous avons travaillé

## Introduction du rapport

---

spécifiquement sur les frontières de la société française, sur ces mécanismes à la fois concrets et symboliques qui empêchent et contraignent les mobilités, la confiance, les identifications positives à une société « inclusive » (selon le terme du rapport de Thierry Tuot).

Le contexte est néanmoins compliqué, et il requiert un courage politique certain. En effet, au moment même où le groupe a travaillé, dans une logique coopérative attentive à la pluralité interne des points de vue et des désaccords, nous avons assisté à de nouveaux et malheureux épisodes d'une stratégie politico-électorale qui instrumentalise sans cesse les questions ici travaillées. D'autre part, alors même que le groupe de travail s'organisait, nous avons assisté à la fragilisation de l'une des organisations dont sont issus plusieurs membres qualifiés de ce groupe de travail : le collectif « Vivre ensemble l'égalité » de Lormont. Ce collectif est le fruit d'une véritable expérience politique de jeunes concernés par les discriminations. Or, cette expérience, appuyée par le Centre social local dans un remarquable et trop rare travail d'éducation populaire, s'est vue menacée par la mutation imposée de la directrice du Centre social par sa tutelle, parce que d'aucuns ont eu peur que ces questions politiques soient concrètement travaillées. Force est donc de constater que les rares initiatives de construction politique et citoyenne de jeunes sur cette question sont sapées par les institutions publiques mêmes qui seraient censées les soutenir et les valoriser. Ce sont précisément de telles logiques qu'il s'agit d'inverser, si nous voulons que notre société puisse assumer avec fierté sa devise commune, dans laquelle la liberté et la fraternité s'articulent avec l'égalité politique.

PS:

*Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette analyse : les membres du groupe de travail « Mobilités sociales », ainsi que les personnes qui ont apporté leur expertise dans le cadre des auditions ou par des contributions spécifiques. Elles sont citées en fin de rapport. Nous espérons que cette rédaction est fidèle à notre travail collectif.*

---

[1] Ces images de « l'ascenseur social », en fonctionnement ou en panne, réduisent la question des inégalités et des discriminations à une question de « destin » individuel et font, en creux, reposer sur les individus, considérés un à un, la responsabilité de leur « non intégration » ou de leur « échec ». Cette approche brandit comme des emblèmes des réussites individuelles et les donne en modèle au corps social ce qui exonère ledit corps social de ses responsabilités.

[2] PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) est un programme d'analyse comparée des effets des systèmes éducatifs de l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique).

[3] Parler de rapport ethno-raciaux ne signifie pas que l'on accrédite l'existence d'« ethnies » ou de « races », tout au contraire. Les dimensions dites ethnique et raciale des relations sociales ne sont pas des propriétés primordiales des individus ou des groupes (en ce sens, les « ethnies » ou les « races » n'existent pas). Ce sont l'expression et le produit de rapports sociaux assignant certains individus et groupes à un statut d'altérité et de minorité, ces statuts sociopolitiques étant définis en référence à une « origine » (dans le cas de la catégorisation ethnique) ou à une « nature » (dans le cas de la catégorisation raciale), l'une et l'autre étant présumées différentes, fondamentales et primordiales. (En ce sens, les groupes ethniques et raciaux issus de ces processus d'assignation/identification existent, car ces processus ont des effets concrets : le racisme produit des groupes raciaux...).